

Le magazine de la filière électrique et numérique

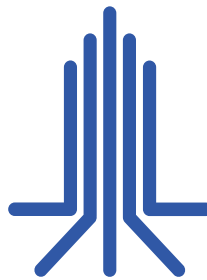
# ÉLECTROTECH MAG

#18/MARS 2026

**DOSSIER**  
**ÉLECTRIFICATION**  
**L'URGENCE**  
**D'AGIR**

**ENTRETIENS**  
**Sylvie Retailleau**  
Présidente  
d'Universcience

**Benjamin Frugier**  
Directeur général  
de la FIM



ACN  
Alliance pour la confiance numérique



AFNUM  
Alliance Française des Professionnels du Numérique

cédis  
Fédération des Distributeurs  
d'Équipements et Solutions  
Électriques, Gérer Climatique & Services

FESPA  
FRANCE  
ASSOCIATION

gifam  
Le groupement des marques  
d'appareils pour la maison



ENSEMBLE  
ignes  
DONNONS VIE  
AU BÂTIMENT

SIEPS

SIRMELEC  
SERVICE & MAINTENANCE  
DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

SNESE  
LES FABRICANTS D'ÉLECTRONIQUE

LE DISPOSITIF MÉDICAL  
snitem  
Pour être avant le soin

ser  
Syndicat  
des énergies  
renouvelables

spap

SYCABEL

SYNDICAT DE  
L'ÉCLAIRAGE

SYNDICAT DU  
LUMINAIRE  
GIL

SyM  
SYNDICAT DE LA MESURE  
Mesurement Association

Uniclimate  
Syndicats de métiers  
électricité, climatisation et sportique

## Syndicats membres associés

FÉDÉRATION DES  
ASCENSEURS

FFIE  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

Ficam  
CRÉERRE ASSOCIATION MULTIMÉDIA

InfraNum

SERCE  
Les entreprises de la transition  
énergétique et numérique

## La FIEEC est membre de

orgalim  
ORGANISATION DES  
INDUSTRIELS DE LA  
GÉNÉRALITÉ

FRANCE  
INDUSTRIE

Mouvement  
des Entreprises  
de France

cpme  
CONFÉDÉRATION DES PME

UIMM  
LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

Au moment où je prends la présidence de la FIEEC, je veux d'abord saluer l'action déterminée de mon prédécesseur, Laurent Tardif. Son engagement a permis de renforcer la visibilité et l'influence de notre filière dans une période charnière.

La filière électrique et numérique n'est pas une industrie comme les autres : elle est l'appareil productif de notre souveraineté. Nous sommes au cœur des transitions énergétique et numérique, avec une filière qui compte 800 000 salariés, génère 250 milliards d'euros de chiffre d'affaires, produit plus de 40 milliards à l'export et déploie un effort de R&D quatre fois supérieur à la moyenne manufacturière.

Mais le constat est sans appel : sans cap clair en faveur de l'électrification bas carbone, sans simplification des contraintes et sans alignement fiscal et réglementaire, nous risquons une nouvelle phase de désindustrialisation. On ne peut pas appeler à l'électrification tout en pénalisant l'électricité. On ne peut pas exiger l'innovation tout en fragilisant nos capacités productives.

« *Il faut désormais une volonté politique alignée sur nos capacités pour faire de la France la base industrielle de l'Europe de demain.* »

Notre ambition pour les trois prochaines années est exigeante : accélérer les transitions énergétique et numérique et garantir les conditions d'une industrie française forte face à une concurrence mondiale qui ne s'impose pas les mêmes règles. Fiscalité cohérente, économie circulaire volontaire mais réaliste, surveillance effective du marché,



## Benoît COQUART Président de la FIEEC

investissement dans la normalisation : les leviers sont identifiés. Nous avons les talents, les technologies et l'ancrage industriel. Il faut désormais une volonté politique alignée sur nos capacités pour faire de la France la base industrielle de l'Europe de demain.

Dans cette mission, je sais que je peux compter sur l'engagement, l'expertise et l'esprit de responsabilité de notre filière pour porter d'une seule voix nos priorités et faire de notre action collective un puissant levier d'influence et de transformation.

Benoît COQUART

**ELECTROTECH mag est édité par la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication**

17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris – [www.fieec.fr](http://www.fieec.fr) – Contact : [communication@fieec.fr](mailto:communication@fieec.fr)

**Directeur de la Publication** : Benoît Lavigne, délégué général

**Rédaction** : Joëlle Monette, directrice de la Communication, Emmanuelle Legrand, (Legrand Conseil), contributeurs et partenaires

Des réponses techniques  
rapides et fiables  
à portée de «clic»...

# LA FIEEC EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Posez vos questions sur l'ensemble des domaines d'expertise de la fédération : les équipes de la FIEEC s'engagent à vous répondre sous 48h.

Effectuez votre démarche avec  
le formulaire en ligne



[www.fieec.com](http://www.fieec.com)

Analyse des  
problématiques et  
réponses adaptées



Un réseau d'experts  
partenaires à tarifs  
négociés



Facilité  
d'usage



Confidentialité



**FIEEC** info  
services

**p.3**

## Édito

**Benoît COQUART**  
Président de la FIEEC

**p.6**

## Repères

La Fédération  
Partenaires  
Energie  
Bâtiment  
Développement durable  
Numérique  
Initiatives adhérents  
Stratégie métiers  
Europe

**p.39**

## Carnet

**p.40**

## Agenda

**p.42**

## La parole aux adhérents

# DOSSIER

## ÉLECTRIFICATION L'URGENCE D'AGIR

**pp. 14-17**

## ENTRETIENS

**p.18 Sylvie Retailleau,**  
Présidente d'Universcience

**p.22 Benjamin Frugier,**  
Directeur général de la FIM

## LES VŒUX DE LA FÉDÉRATION

La cérémonie des vœux 2026 de la Fédération a constitué un moment fort de la vie de notre organisation. Au-delà de l'exercice traditionnel des vœux, elle a marqué une nouvelle étape dans la gouvernance de la FIEEC. Marqué par la présence du ministre chargé de l'Industrie, Sébastien Martin et de Sylvie Retailleau (lire l'entretien p.18) ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et récemment élue présidente d'Universcience, l'événement a en effet été l'occasion d'annoncer le passage de relais entre le

Président sortant, Laurent Tardif, et son successeur, Benoît Coquart élu pour un mandat de trois ans.

Laurent Tardif a salué l'engagement collectif des adhérents et des équipes tout au long de son mandat. Benoît Coquart a pour sa part présenté les grandes orientations qui guideront son action. Il a affirmé sa volonté de s'inscrire dans la continuité des travaux engagés, tout en ouvrant de nouvelles perspectives.



LES VŒUX DE LA FÉDÉRATION



## RENCONTRES MARQUANTES

PPE et plan d'électrification :  
la FIEEC salue une étape  
décisive

Le 12 février, le Premier ministre Sébastien Lecornu a présenté la troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), la feuille de route de la France pour 2026-2035. Ce texte stratégique fixe les objectifs de production, de consommation et d'investissements, avec une ambition affichée : une électricité plus abondante, compétitive, décarbonée et souveraine.

La FIEEC a salué une étape décisive. Par la voix de son vice-président, Laurent Bataille, la fédération a réaffirmé que la filière est prête à accompagner ce « choc d'électrification » (Lire dossier p. 14). Elle appelle

désormais à des mesures fiscales et réglementaires ambitieuses, à une simplification des procédures et à un soutien renforcé pour transformer l'objectif en résultats concrets, au service de la compétitivité industrielle française et européenne. Lire le communiqué sur [fieec.fr](https://fieec.fr).



Laurent Bataille, vice-président de la FIEEC, président du GIMELEC, lors de la présentation de la PPE 3 par Sébastien Lecornu à la centrale hydroélectrique de Vouglans (Jura)

La FIEEC signe la charte  
d'engagement Pacte  
industrie

Le 11 février, la FIEEC a signé la charte d'engagement PACTE Industrie, aux côtés de l'ADEME et de l'ATEE. Doté de 46,5 M€ au titre des CEE sur la période 2023-2028, le programme vise à former et accompagner les industriels, notamment les PME et TPE, dans leur démarche de décarbonation.

PACTE Industrie repose sur trois leviers : management de l'énergie, stratégie de décarbonation (ACT) et financement des projets. Des financements dédiés permettent de structurer les démarches, de définir des trajectoires d'investissement et de concrétiser les projets. Les entreprises peuvent également évaluer et certifier leurs engagements afin de les valoriser.

En signant cette charte, la FIEEC affirme sa mobilisation pour le déploiement du programme et pour l'accélération de la décarbonation industrielle.



## RENCONTRES MARQUANTES

### Loi AGECE au Sénat : pour une REP économiquement soutenable et stratégiquement cohérente

Le 13 février, la FIEEC intervenait au Sénat lors du colloque organisé par les sénateurs Marta de Cidrac et Jacques Fernique, à la suite de la publication de leur rapport « La loi AGECE cinq ans après : redonner confiance en l'économie circulaire », adopté en juin 2025.

Lors de la table ronde consacrée à la responsabilité des producteurs, Anne-Charlotte Wedrychowski, directrice RSE de la FIEEC et co-présidente du comité Économie circulaire du MEDEF, a défendu une réforme des filières REP, équilibrée pour les acteurs économiques. Elle a insisté sur la place que les REP doivent avoir au service de l'économie circulaire et d'une politique de ressources. Elle a appelé à remettre la performance économique au cœur de la REP afin d'en garantir l'efficacité environnementale, la crédibilité et la pérennité tout en garantissant l'équité concurrentielle.

### Plastiques recyclés : renforcer la circularité des équipements électriques et électroniques

À l'occasion d'un atelier « WEEEchaire », organisé par ecosystem et la Chaire Mines Urbaines\* fin 2025, la FIEEC a partagé son expertise et réaffirmé son rôle dans l'intégration des plastiques recyclés au sein des équipements électriques et électroniques (EEE).

La rencontre a réuni producteurs, régénérateurs et chercheurs autour d'un objectif commun : lever les freins techniques et réglementaires à la réincorporation de matières recyclées.

Aux côtés des organisateurs, Anne-Charlotte Wedrychowski, directrice RSE de la FIEEC, a porté la voix des industriels de la filière. Elle a souligné l'ampleur des

Les échanges ont mis en lumière l'importance de doter l'économie circulaire d'une stratégie claire, de règles cohérentes et de moyens adaptés au bénéfice de nos territoires et de notre économie. Dans ce cadre les filières REP sont un outil majeur qui doit être réformé. Si les constats sur le besoin de réforme sont partagés, les solutions prônées par les acteurs ne le sont pas toujours. Parmi les pistes évoquées : un renforcement du rôle de l'État comme régulateur, une gouvernance refondée et plus efficace, la priorité donnée à la réparation, au réemploi et à la réutilisation, une lutte renforcée contre la fraude aux écocontributions, la mise en place d'une stratégie industrielle pluriannuelle pour chaque filière REP, territorialisée et construite avec l'ensemble des parties prenantes.



travaux engagés pour renforcer la circularité des matériaux, conciliant exigences de sécurité liées aux spécificités des produits, constance d'approvisionnement et compétitivité prix dans le contexte d'évolution du cadre européen.

Pour répondre à la pression accrue sur les ressources et à la montée en puissance des exigences environnementales, la FIEEC accompagne ses adhérents dans une transition structurée vers des modèles plus durables. Retours d'expérience, bonnes pratiques et échanges opérationnels ont illustré la capacité collective du secteur à transformer les défis réglementaires en leviers d'innovation et de compétitivité.

*La Chaire Mines Urbaines est une chaire de recherche financée par ecosystem.*

## LES WEBINAIRES DE LA FIEEC

## SOVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE : la FIEEC engage une réflexion autour des travaux du Shift Project

La FIEEC a organisé, le 18 février, un webinaire consacré à la présentation du rapport de The Shift Project, « La souveraineté par la décarbonation ». L'objectif : nourrir la réflexion de ses adhérents sur les enjeux stratégiques liés à la souveraineté énergétique de la France et de l'Europe dans un contexte marqué par la persistance des tensions géopolitiques, une dépendance structurelle aux énergies fossiles et l'accélération du développement du numérique et de l'intelligence artificielle.

En s'appuyant sur l'analyse du Shift Project, la fédération a souhaité proposer un éclairage supplémentaire sur l'exposition du pays et du continent à ces vulnérabilités. Les auteurs ont présenté leurs principaux constats, les ordres de grandeur associés et les fragilités identifiées, en mettant en perspective les choix structurants nécessaires au renforcement de la résilience énergétique et

## PASSEPORT NUMÉRIQUE DES PRODUITS : contrainte réglementaire ou levier stratégique ?

Le Passeport Numérique des Produits (DPP) s'annonce-t-il comme une pièce maîtresse du nouveau cadre européen d'écoconception ? Le webinaire organisé par la FIEEC fin novembre a réuni experts publics et industriel. Ils ont analysé les contours d'un dispositif encore en construction. Si les travaux normatifs avancent, comme l'a rappelé Thierry Philippot, vice-président de la Commission de normalisation de l'AFNOR et si huit projets de normes structurent déjà l'architecture technique, la question demeure : le calendrier sera-t-il compatible avec les réalités industrielles ? Côté pouvoirs publics, Juliette Moizo et Loup Panteix du CGDD<sup>1</sup>, ont précisé la mécanique réglementaire et les actes délégués à venir. Les batteries ouvrent la voie, avant une extension progressive aux équipements électriques et électroniques d'ici 2027-2030. Mais l'interopérabilité des systèmes, la gouvernance des données et la protection des



industrielle. Une attention particulière a été consacrée au rôle du numérique, appréhendé à travers ses contraintes physiques et énergétiques. L'étude a notamment souligné la dynamique de la filière des centres de données et son interaction croissante avec l'intelligence artificielle, moteur majeur de transformation des réseaux électriques et des infrastructures numériques. Alors que le mois de février a été marqué par la publication de la Programmation pluriannuelle de l'énergie après des mois de débats, ces travaux confirment et objectivent l'importance de l'électrification dans le renforcement de notre souveraineté.



informations sensibles constituent autant de défis. Les retours d'expérience, notamment d'Hervé d'Halluin de Decathlon, montrent que la traçabilité peut devenir un atout stratégique. À condition que la normalisation sécurise juridiquement l'ensemble. Le DPP sera-t-il simple outil de conformité ou véritable levier de compétitivité et de souveraineté industrielle ? La réponse dépendra moins de l'ambition affichée que de la capacité collective à transformer l'obligation en opportunité.

1. Commissariat Général au Développement Durable

## RENCONTRES MARQUANTES

### La FIEEC engagée dans le débat européen sur le paquet Omnibus

La FIEEC participait le 13 janvier à Bruxelles à la conférence organisée par le ZVEI et la Konrad-Adenauer-Stiftung : « Think Digital! Le paquet Omnibus est-il sur la bonne voie pour renforcer la souveraineté numérique ? »

À la suite de la déclaration commune FIEEC-ZVEI du 18 novembre 2025 sur l'avenir numérique européen, la rencontre a réuni Commission, Parlement et industriels. Elle a permis d'examiner l'avancement du paquet « Omnibus digital » et ses implications en matière d'IA, de données et de cybersécurité. La fédération était représentée par Aridge Khayati, chargée d'Affaires publiques, qui est intervenue lors de la table ronde dédiée aux enjeux de régulation intelligente et de souveraineté numérique européenne. Elle a souligné la nécessité de concilier innovation, compétitivité industrielle et protection



du marché européen, dans un contexte de fragmentation persistante du cadre réglementaire.

Les échanges ont confirmé l'importance d'un cadre normatif plus lisible, cohérent et prévisible pour accompagner le développement des industries électriques, électroniques et numériques en Europe. Ils ont aussi mis en avant le rôle stratégique de la cybersécurité et de la résilience comme leviers de souveraineté.

### Retour du CES Las Vegas : décryptage des tendances

Le 22 janvier 2026, la fédération, en partenariat avec le MEDEF, a réuni ses adhérents et partenaires pour un décryptage du CES Las Vegas 2026, l'un des temps forts de l'innovation technologique. La séquence, animée par Christophe Boucreux, directeur général du HUB Institute, a permis l'analyse des grandes tendances observées : montée en puissance de l'intelligence artificielle embarquée, convergence entre infrastructures et services numériques, accélération des solutions d'efficacité énergétique et de mobilité intelligente.

Jean-Luc Brossard, co-président de la Commission Numérique et Innovation du MEDEF, a apporté une lecture stratégique des rapports de force internationaux et des enjeux de compétitivité pour l'industrie européenne. Cyril Gregnac du Groupe SEB a partagé un retour d'expérience sur l'intégration de la data et des services digitaux



dans les modèles industriels.

Ces échanges ont mis en perspective les impacts pour les filières du bâtiment, de l'énergie, de la mobilité, de l'aéronautique, des objets connectés et de la santé, en soulignant les opportunités de positionnement mais aussi les défis technologiques et économiques à anticiper.

## RENCONTRES MARQUANTES

Adopt AI au Grand Palais  
Partenariat FIEEC

À Paris, le Grand Palais a accueilli fin novembre la première édition d'Adopt AI, rendez-vous international dédié à l'adoption concrète de l'intelligence artificielle. L'événement a rassemblé dirigeants, experts, chercheurs, startups et décideurs publics autour d'un objectif commun : faire de l'IA un levier opérationnel pour l'industrie, la santé et la finance.

Parmi les intervenants figuraient Guillaume Texier, directeur général de Rexel France, Christel Heydemann, CEO d'Orange, Benoît Coquart, président de la FIEEC et directeur général de Legrand ainsi que des experts de Dell Technologies, Siemens,

Schneider Electric ou encore Sonepar, qui ont partagé leurs retours d'expérience et leur vision stratégique.

Une délégation de la FIEEC a également participé à une visite organisée par le pôle Numérique du MEDEF, commentée par le HUB Institute, et a dialogué avec les équipes de plusieurs startups innovantes.

Cette première édition d'Adopt AI s'est affirmée comme un espace majeur d'échanges à travers la mise en lumière les enjeux de souveraineté, de régulation, d'éthique et de cybersécurité, ainsi que les avancées en IA générative et en gestion des données. Son succès confirme la dynamique collective engagée autour d'une IA opérationnelle et responsable : la seconde édition est d'ores et déjà annoncée les 3 et 4 décembre 2026.



## ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

### 40 ANS D'ÉNERGIE SOLIDAIRE

En 2026, Électriciens sans frontières célèbre quarante années d'engagement en faveur de l'accès universel à l'électricité et à l'eau. Créée en 1986, l'ONG française s'est donnée pour mission d'apporter une électricité fiable et durable aux populations qui en sont privées dans les contextes fragilisés par les crises ou les catastrophes naturelles et dans les zones rurales isolées.

Son modèle repose sur la mobilisation de professionnels bénévoles – électriciens, ingénieurs, techniciens mais

aussi de compétences plus larges liées à la gestion de projet, à la recherche de financements ou encore à la communication – et sur un travail étroit avec des partenaires locaux. Au fil des décennies, l'association a accompagné l'évolution des technologies : des solutions thermiques aux installations solaires photovoltaïques, mini-réseaux et systèmes hybrides d'aujourd'hui.



Lampadaire solaire dans les camps de déplacés à Haïti - 2011 -  
Crédit photo MCA

Au-delà de l'accès à l'électricité, ses projets soutiennent des infrastructures essentielles : centres de santé, écoles, systèmes de pompage et de traitement de l'eau, etc. L'énergie devient ainsi un levier de développement, d'autonomie économique et de résilience pour les territoires concernés.

Depuis sa création, l'ONG mobilise les compétences et les ressources de la filière électrique. Les compétences professionnelles des salariés et anciens salariés, mais aussi les ressources matérielles, logistiques, financières des acteurs de la filière électrique. Cet anniversaire est l'occasion de souligner la force d'un engagement collectif et la contribution du savoir-faire électrique français aux grands équilibres énergétiques mondiaux.

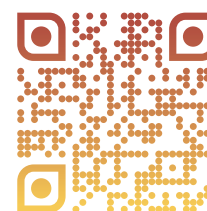
## CONCERT CARITATIF

**Jeudi 19 mars • 19 H 00**

Pour marquer les 40 ans d'Électriciens sans frontières, la FIEEC organise dans ses locaux un concert caritatif exceptionnel réunissant plusieurs formations musicales composées notamment de musiciens amateurs issus de la communauté professionnelle de la fédération. Au programme, un parcours à travers des œuvres de Mendelssohn, Rachmaninov et Dvořák. L'intégralité des bénéfices de ce concert sera reversée à ESF.

Pour participer à cet événement, envoyez un mail à [communication@fieec.fr](mailto:communication@fieec.fr)

**Pour effectuer  
un don  
défiscalisable :**



# ÉLECTRIFICATION L'URGENCE D'AGIR

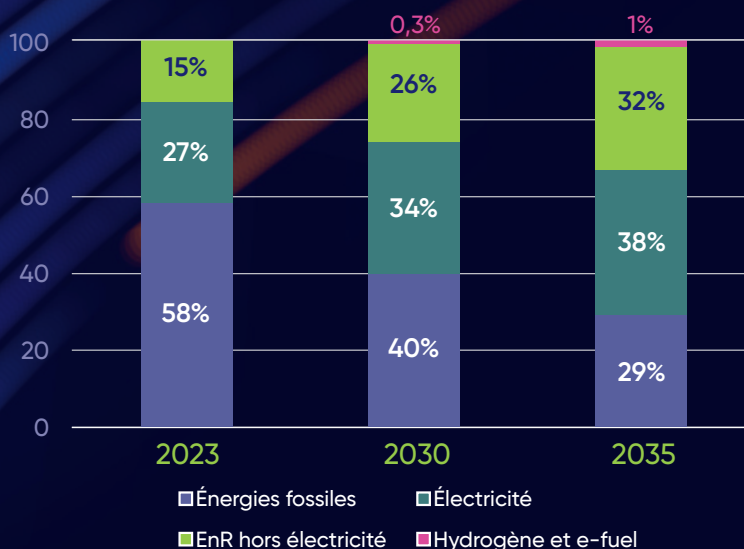
## Une PPE 3 ambitieuse mais insuffisante

Feuille de route de la politique énergétique française pour la période 2025-2035, la troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), publiée par le Premier ministre le 12 février après trois ans de concertations, vise à répondre à un triple impératif : souveraineté énergétique, compétitivité économique et décarbonation du système énergétique.

Ce document est marqué par une réelle ambition de croissance des énergies renouvelables et décarbonées, et en particulier d'électricité. L'objectif est en effet d'augmenter la production d'électricité décarbonée en passant de 458 TWh en 2023 à 650 à 693 TWh en 2035. Croissance des énergies renouvelables, relance du nucléaire, recul des énergies fossiles, développement des nouveaux vecteurs énergétiques, déploiement massif de la flexibilité, résilience du réseau... : les modalités de cette transition de la production énergétique sont largement précisées et planifiées par la PPE 3.

Côté consommation, l'objectif est d'inverser la part des énergies fossiles et décarbonées : de 60% d'énergie finale fossile consommée en 2023 à 60% d'énergies décarbonées et renouvelables en 2035. Dans le mix énergétique français, l'électricité doit atteindre 38% en 2035 contre 27 % en 2023. S'il s'agit d'une nécessité absolue au regard de l'équilibre du réseau, l'électrification des usages n'est pas réellement traitée par la PPE 3.

### Accroître les énergies décarbonées et diminuer la part des énergies fossiles, fortement émettrices de carbone



# CONCRÉTISER L'AMBITION

La FIEEC, avec d'autres organisations partenaires, a appelé le Gouvernement à pallier la faiblesse programmatique de l'électrification des usages. Celui-ci a donc initié un travail d'élaboration d'un Plan national de l'électrification. En collaboration avec les secteurs concernés, cette nouvelle séquence a été ouverte le 3 mars dernier par le ministre de l'Economie Roland Lescure, aux côtés de Maud Bregeon, ministre déléguée chargée de l'Energie, Anne Le Henanff, ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du Numérique et Serge Papin, ministre des PME. Il a rappelé que la PPE 3 doit réduire les effets des crises énergétiques nationales face aux évolutions du monde. Cet enjeu majeur appelle des choix politiques assumés et la mise en œuvre de moyens cohérents.

Concrètement, chacun des quatre groupes de travail va devoir rédiger une dizaine de propositions qui seront remises au Premier Ministre mi-avril autour des thématiques suivantes :

- Deux groupes pilotés par le Ministère de l'Economie et des finances « Industrie et artisanat » et « Numérique »,
- Deux groupes pilotés par le Ministère de la Transition Ecologique « Bâtiment » et « Mobilité ».

**Pleinement engagée, la FIEEC est force de proposition et sera particulièrement attentive à ce que le Plan National d'électrification des usages soit à la hauteur des ambitions de la PPE.** Il doit permettre à la France d'atteindre ses objectifs climatiques, de renforcer significativement sa souveraineté et son autonomie énergétique, de donner la visibilité nécessaire aux industriels pour en être des acteurs clés.

« *Produire ne suffit pas : il faut consommer plus d'électricité et moins d'énergies fossiles. La demande doit être sécurisée en accélérant le passage à l'électricité dans tous les domaines.* »



Roland Lescure lors du lancement des GT du Plan national d'électrification le 3 mars.

## LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC

**Grâce à un important travail collaboratif avec ses syndicats membres et ses partenaires, la FIEEC a constitué une plateforme de propositions qu'elle défend activement dans le cadre de ces groupes de travail.**

### 1 Loi de programmation pluriannuelle de l'électrification des usages

Poser un cadre de long terme par une telle loi, incluant notamment les orientations des outils fiscaux et parafiscaux donnera de la visibilité et de la stabilité aux parties prenantes afin de générer un climat de confiance propice aux investissements.

Les améliorations apportées fin 2025 restent insuffisantes : des segments de produits sont exclus, le risque de contournement persiste et nos exportations ne sont pas protégées. Prenons garde à ce que la politique climatique ne devienne pas un facteur de désindustrialisation !

### 2 « Feuilles de route 3 E »

A l'image des « feuilles de route 3R » mises en place à la suite de la loi AGEC afin de réduire les quantités de plastiques, les feuilles de route 3E (Electrification et Efficacité Energétique) devraient obliger les secteurs à réaliser un bilan de leurs potentiels d'électrification, en fonction de leurs spécificités, d'identifier les freins à lever... Les objectifs cadres sont fixés par décret en cohérence avec les objectifs de la PPE et suivis à l'aide d'indicateurs clés.

### 3 Choc de fiscalité de l'électricité

Il faut réduire le coût de l'électricité par une baisse de son accise pour la rendre plus attractive que les énergies fossiles. Le fait que l'accise de l'électricité reste 2.5 fois supérieure à celle du gaz, engendre artificiellement un défaut de compétitivité de l'électricité et donc des équipements qui y recourent en diminuant leur rentabilité.

### 4 Optimiser les factures

Les mécanismes d'optimisation de la facture comme l'encouragement tarifaire à la flexibilité ou des contrats adaptés doivent être renforcés. Des contrats plus innovants peuvent être développés afin de répondre au mieux aux besoins des consommateurs tout en leur permettant de gérer au mieux leurs dépenses énergétiques.

### 5 Renforcer le soutien à l'investissement

Pour impulser la dynamique de transition et stimuler les investissements, il convient de renforcer les dispositifs de soutien tels que les CEE finançant des opérations d'électrification, maximisation et simplification des outils déjà existants (NZIA, CISAF, C3IV...) etc.

L'accélération de la transition de l'industrie française repose sur la mise en place de conditions de marché qui font de l'électrification le choix le plus rationnel.

## LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC

Un changement de paradigme culturel vis-à-vis des usages de l'électricité est en parallèle nécessaire.

### 6 Stratégie emploi et compétences

- Formation initiale pour une adéquation entre les compétences disponibles et les besoins des entreprises à moyen et long terme, à tous les niveaux de qualification : professionnel, post bac, modules dédiés dans les masters (écoles d'ingénieurs, urbanisme, architecture, travaux publics, agronomie etc)
- Formation continue pour accompagner les professionnels déjà qualifiés et expérimentés dans cette transition (techniciens, chauffagistes, garagistes).

### 7 Stratégie de communication

Des campagnes publiques d'information devraient mettre en avant les avantages du choix électrique et défaire les idées reçues. Dans le même temps, une révision du cadre réglementaire de la publicité permettrait de s'assurer du bon respect des interdictions de greenwashing.

### De nombreuses propositions à portée plus sectorielle sont également formulées par la FIEEC :

- **Dans le domaine du bâtiment :** clarifier du merit order de la rénovation énergétique, remplacer le coefficient d'énergie primaire par le coefficient d'énergie finale dans le DPE, lancer un programme de passage aux PAC des bâtiments publics, rediriger massivement MaPrimeRénov' vers le changement de vecteur énergétique, développer les financières à la flexibilité...
- **Dans le domaine de l'industrie :** adresser toutes les tailles et typologies d'industries, lever les freins réglementaires à l'électrification des autres secteurs, amplifier la communication en associant électrification, modernisation et digitalisation,
- **Dans le domaine du numérique :** créer un plan de raccordement fixant des objectifs, sur le modèle du plan très haut débit, piloté par la CRE et RTE, simplifier le cadre administratif des implantations de datacenters (notamment en adoptant rapidement les mesures de l'article 15 de la loi simplification), créer un rôle de "Préfet accélérateur" dans chaque région, engager une communication de soutien sans ambiguïté pour le développement du secteur.



## ENTRETIEN

**Sylvie Retailleau**

Présidente d'Universcience, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

**CHOISIR LA SCIENCE  
C'EST SE DONNER LES MOYENS  
DE TRANSFORMER LE MONDE**

***La FIEEC s'associe à la réouverture, début 2027, de la Salle Électricité du Palais de la découverte. En quoi ce partenariat peut-il, concrètement, rapprocher culture scientifique, innovations industrielles et attractivité des métiers électrotechniques ?***

La FIEEC et Universcience partagent la même conviction : la diffusion de la culture scientifique et technique joue un rôle essentiel pour donner le goût des sciences à tous, notamment aux jeunes filles, susciter des vocations et tisser un lien entre savoirs fondamentaux et innovations industrielles.

Dans ce contexte, le soutien apporté par la FIEEC au Palais de la découverte prend tout son sens. En parrainant l'iconique Salle Électricité, la fédération rend hommage à tous les industriels et scientifiques engagés pour le progrès technologique et envoie un message fort à la jeunesse qui va (re)découvrir ce haut lieu des sciences.

Grâce au soutien de la FIEEC, aux côtés d'EDF, les cheveux vont pouvoir continuer à se dresser sur la tête des visiteurs ! Et bien plus encore : la nouvelle Salle Électricité accueillera aussi des médiations spectaculaires combinant électrostatique et électromagnétisme : résonateur de Tesla qui transforme l'électricité en musique, cage de Faraday qui transforme l'électricité en protection, spire de Thomson qui transforme l'électricité en mouvement et bien d'autres surprises !

Ces expériences emblématiques, marques de fabrique du Palais, sont de formidables vecteurs d'émerveillement et de questionnement. Elles



allumeront l'étincelle de vocations dans les secteurs des industries électriques, électroniques et de communication chez de nouvelles générations, qui relèveront avec enthousiasme le défi de construire un monde plus durable.

***Face aux besoins croissants en compétences liés à la transition énergétique, quel rôle Universcience peut-il jouer pour renforcer l'attractivité de nos métiers auprès des jeunes ?***

Universcience poursuit une ambition : rendre la science accessible pour donner l'envie et les moyens à toutes et tous de choisir les métiers scientifiques et techniques. A son échelle, l'établissement peut contribuer à susciter les vocations pour les métiers nécessaires à la transition énergétique et à la souveraineté industrielle.

Pour cela, Universcience promeut l'interdisciplinarité dans les sciences, pour accrocher les jeunes, pour donner à voir la science comme un outil pour comprendre le monde et le construire. Les sciences sont mises en

relation, incarnées, reliées aux grands enjeux contemporains. L'exposition permanente Urgence climatique de la Cité des sciences et de l'industrie présente par exemple les grands défis de la transition énergétique et la manière dont nous pourrions collectivement y répondre.

Nous agissons aussi dès le plus jeune âge et dans la durée. Nous avons développé depuis plus de trente ans une Cité des enfants, qui permet d'intéresser les jeunes à la science par la découverte et le jeu, et cela dès 2 ans ! Nous permettons aussi aux collégiens et lycéens de s'imaginer dans la peau des scientifiques et ingénieurs, qu'ils peuvent rencontrer à l'occasion de forums et de conférences. Au sein de la Cité des métiers, chacun peut également s'informer, s'orienter et construire son projet professionnel, notamment dans les métiers liés à la transition énergétique. Ces échanges rendent les métiers de la transition énergétique concrets et attractifs pour les jeunes, qui peuvent y trouver une voie d'action pour transformer le monde.

« *Universcience promeut l'interdisciplinarité dans les sciences, pour accrocher les jeunes, pour donner à voir la science comme un outil pour comprendre le monde et le construire.* »

**L'inscription de 72 noms de femmes scientifiques sur la tour Eiffel est un symbole fort. Pensez-vous que ce type d'initiative renforce la visibilité des femmes en sciences et suscite des vocations ?**

Ce genre d'initiative est formidable et doit être encouragée par d'autres acteurs pour réparer une injustice et donner des rôles modèles aux jeunes filles. La minimisation récurrente et systémique de la contribution des femmes à la recherche scientifique a un nom : l'effet Matilda.

De nombreuses femmes ont déjà marqué l'histoire en sciences et technologie, même si on en parle peu. Si je vous demande de citer le nom de cinq hommes scientifiques, vous pourrez retrouver facilement Einstein, Newton, Pasteur, Tesla, Pascal... Et maintenant, cinq noms de femmes scientifiques ? Marie Curie, Marie Curie, et encore Marie Curie. Pourtant, il en existe beaucoup d'autres, et depuis longtemps ! C'est bien une femme qui dès 1842 écrivait le premier algorithme : la comtesse Ada de Lovelace. Citons encore Lise Meitner pour la fission nucléaire, Rosalind Franklin pour la découverte de l'ADN, Jocelyn Bell pour celle du premier Pulsar ou encore Marthe Gautier pour la découverte de la trisomie 21, certaines ont même été flouées de leur prix Nobel ! et quand on regarde la médaille Fields de mathématiques, la première femme fut Maryam Mirzakhani en 2014 !

Il faut proposer aux jeunes filles des modèles de femmes scientifiques et ingénieures qui ont réussi et auxquelles elles peuvent s'identifier. Nous organisons à la Cité des sciences et de l'industrie des week-ends dédiés « Femme ingénieure » et des rencontres avec des scientifiques et des grands événements comme le départ de Sophie Adenot vers l'ISS. S'épanouir est possible dans la science et l'industrie quand on est une femme, même s'il faut parfois bousculer les modèles établis. Alors, osez, comme ces 72 femmes scientifiques avant vous !

## NOTE DE CONJONCTURE

# Entre résilience mondiale et opportunités françaises

### La croissance mondiale fait face aux turbulences avec une stabilité inattendue

Dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques et commerciales, l'économie mondiale continue de surprendre par sa résilience. Les prévisions tablent sur un maintien du rythme de croissance autour de son niveau tendanciel de 3 % pour 2026 et 2027, avec une inflation maîtrisée qui ne devrait plus constituer une menace majeure.

**Aux États-Unis**, malgré le shutdown budgétaire et la politique tarifaire agressive de l'administration Trump, la dynamique économique reste portée par l'investissement massif dans l'intelligence artificielle. Toutefois, les signes de ralentissement sur le marché de l'emploi conduit à envisager un ralentissement à terme de la dynamique de croissance.

**La Chine** maintient une croissance conforme à ses objectifs, grâce à l'hyper-compétitivité de ses exportations dont le soutien devrait se prolonger en 2026-2027, et malgré le ralentissement de l'investissement et l'atonie de la consommation privée.

**La zone euro** connaît une embellie en 2025, notamment grâce aux performances irlandaises, et avec des programmes de relance attendus en Allemagne pour 2026, même si des problèmes structurels de compétitivité persistent.

### La France navigue avec prudence dans les eaux de l'instabilité politique

**L'économie française** a fait preuve d'une remarquable capacité de résistance en 2025, affichant une croissance de 0,9 % en moyenne annuelle, malgré

l'instabilité politique provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Cette croissance repose sur trois piliers principaux : la consommation des ménages (54 % du PIB), la consommation publique et la contribution positive du commerce extérieur, notamment grâce au secteur aéronautique. Et contrairement aux craintes initiales, l'investissement des entreprises n'a finalement pas reculé, et s'est plutôt stabilisé.

Si l'emploi a quasiment stagné en 2025 après le rebond post-Covid, les observateurs anticipent un redressement de la productivité, avec des gains supérieurs à la croissance tendancielle, permettant de rattraper le terrain perdu.

Côté finances publiques, le déficit 2025 pourrait s'avérer légèrement meilleur que prévu, mais l'élaboration du budget 2026 a été difficile, avec un risque de tensions sur les taux à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.

### Les exportations françaises résistent au choc Trump

La conjugaison de la croisade tarifaire de l'administration Trump et de la dépréciation du dollar laissait craindre un effondrement des exportations françaises vers les États-Unis. Pourtant, la réalité des chiffres dément ce scénario catastrophe : les exportations françaises n'ont reculé que de 0,3 % en 2025, et ont même progressé de 2,4 % au quatrième trimestre.

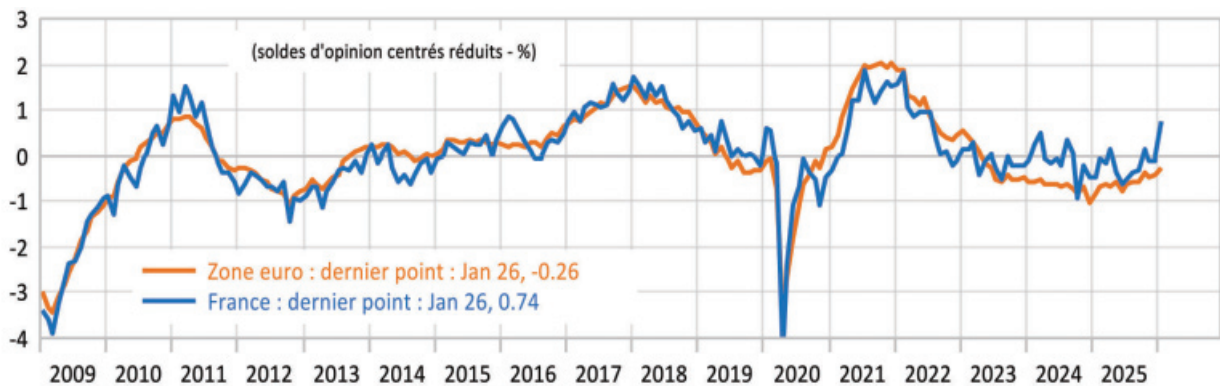
La France s'en sort mieux que l'Allemagne (-9,4 %), mais moins bien que l'Italie (+7,2 %). Cette performance relative s'explique notamment par les exemptions obtenues sur l'aéronautique et les semi-conducteurs, qui ont permis de limiter les tarifs moyens à 5,9 % pour la France contre 9,3 % pour l'Allemagne. Néanmoins, certains secteurs comme la métallurgie, les vins et spiritueux ou les cosmétiques restent touchés.

## NOTE DE CONJONCTURE

### Des signaux encourageants pour la réindustrialisation

Contre toute attente, plusieurs indicateurs récents suggèrent qu'un regain industriel se dessine en France. Le climat des affaires dans l'industrie a bondi à 105 points en janvier 2026, tandis que l'indice PMI manufacturier se rapproche du seuil d'expansion. Les mises en chantier de bâtiments industriels se stabilisent également, signe d'une confiance retrouvée des investisseurs.

#### Indicateurs synthétiques de confiance dans l'industrie

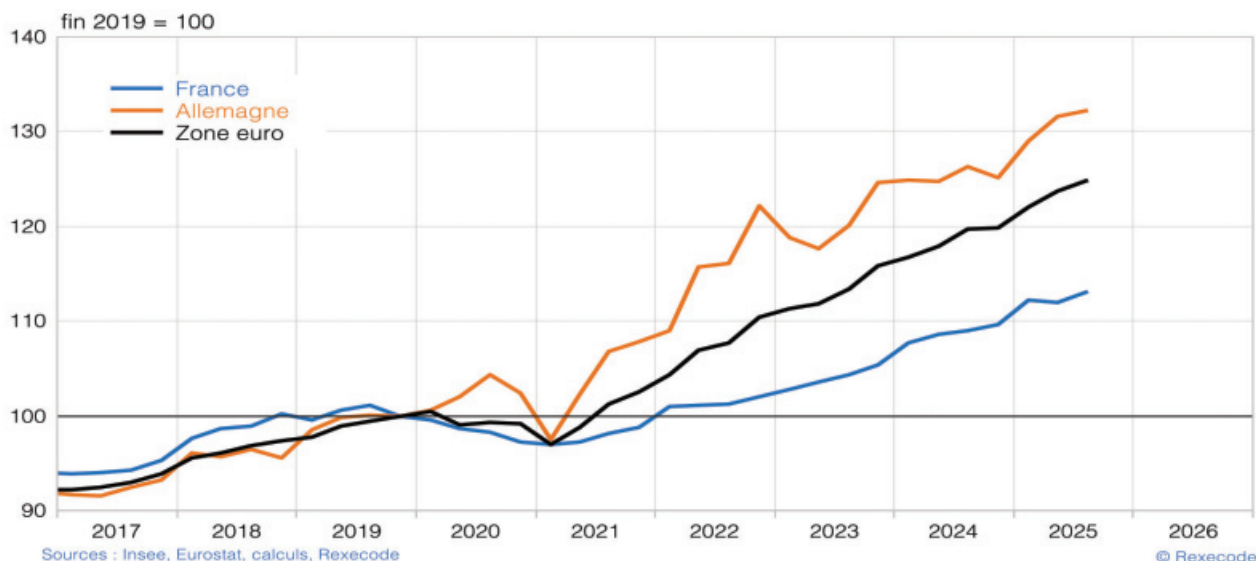


Source : INSEE, DG ECFIN

© Rexecode

Cette dynamique s'appuie sur une amélioration significative de la compétitivité-coût française au sein de la zone euro. Depuis fin 2019, le coût salarial horaire n'a progressé que de 13 % en France, contre 25 % en zone euro et 32 % en Allemagne. Cette performance s'explique par un moindre choc énergétique et une modération salariale relative. Toutefois, la prudence reste de mise : le taux d'utilisation des capacités de production demeure inférieur à sa moyenne de long terme, témoignant d'une reprise qui reste à consolider. Mais la compétitivité européenne dans son ensemble pose problème, vis-à-vis des Etats-Unis et surtout de la Chine.

#### EUROPE • Coût salarial horaire dans les branches marchandes



## ENTRETIEN

**Benjamin Frugier**

Directeur général de la FIM

**Présentez-nous la Fédération des Industries Mécaniques**

La FIM représente deux grandes catégories de produits : les biens d'équipement (machines, équipements mécaniques...) et les consommations intermédiaires mécaniques (composants et sous-systèmes). Le secteur est constitué d'environ 10 800 entreprises, essentiellement des PME, et de 600 000 salariés. Le chiffre d'affaires était de 155,6 milliards d'€ en 2024 et devrait rester stable en 2025.

19 syndicats professionnels sont membres de la FIM et notre écosystème proche, rassemblé sous la bannière Mecallians, est constitué du Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM), de l'Union de

Normalisation de la Mécanique (UNM) et des structures de financement SOFITECH et CEMECA.

Nous avons un nouveau président depuis juin 2025, en la personne de Jean-Claude Fayat, président du groupe éponyme, qui a pour ambition de mettre davantage notre secteur et ses enjeux en visibilité.

***A l'instar de la FIEEC, la FIM représente le secteur stratégique mais méconnu des biens d'équipement. Comment nos deux fédérations, par leur complémentarité, comptent-elles mettre la lumière sur le rôle structurant de ces activités de production ?***

Nous sommes effectivement positionnés de la même façon dans la chaîne de valeur industrielle, d'où de nombreux sujets communs en matière réglementaire et économique. Ce positionnement similaire se retrouve aussi au niveau européen puisque nous sommes membres de la même organisation, en l'occurrence Orgalim.

”

*L'ambition est de massifier la digitalisation et de prendre en compte la nécessaire transition environnementale.*

Nous travaillons actuellement sur un nouveau Contrat Stratégique de Filière des biens d'équipement, dans le prolongement du CFS Solutions Industrie du Futur. L'ambition est de massifier la digitalisation et de prendre en compte la nécessaire transition environnementale.

***Vous vous êtes récemment exprimé sur la concurrence chinoise agressive que subissent les industriels mécaniciens. Quelles solutions propose la FIM face à ces pratiques de dumping avérées ?***

Le problème posé par la Chine est systémique, c'est-à-dire qu'il touche l'ensemble de l'économie et plus particulièrement l'industrie. De nombreux industriels de notre secteur font état de dumping sur des produits industriels et, plus généralement, de pratiques commerciales déloyales mais la procédure de plainte est longue et coûteuse.



*« Le problème posé par la Chine est systémique, c'est-à-dire qu'il touche l'ensemble de l'économie et plus particulièrement l'industrie »*

Dans ce contexte, la FIM propose de renverser la charge de la preuve pour les pays présentant des « distorsions significatives ». C'est le cas de la Chine, qui n'est pas considérée comme une économie de marché. Cette évolution devrait permettre d'alléger la charge administrative pour les entreprises européennes et de faciliter la mise en œuvre de mesures compensatoires à l'entrée de l'Union Européenne.

***Pouvez-vous nous partager la position de la FIM sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ?***

En tant qu'utilisateur d'acier et d'aluminium, le MACF induit une double perte de compétitivité pour notre secteur, par rapport aux entreprises mécaniciennes des pays tiers : sur le marché européen et au grand export. La FIM est en faveur de l'extension du mécanisme aux produits mécaniciens, associé à un soutien pour l'exportation.

## Chiffres clés

### Les Industries Mécaniques



10 820 entreprises de plus de 10 salariés



155,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires



599 600 salariés



6<sup>ème</sup> rang mondial



95 % de TPE et de PME

Source - Pôle Economique et Statistiques de la FIM (2024)

## PROSPECTIVE DE LA CRE

### « Comment gérer les nouveaux équilibres dynamiques entre l'offre et la demande d'énergie ? »

ENSEMBLE  
**ignes**  
DONNONS VIE  
AU BATIMENT

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) publie le rapport de sa Prospective intitulé : « Comment gérer les nouveaux équilibres dynamiques entre l'offre et la demande d'énergie ? » Un travail stratégique pour l'avenir de notre système énergétique, co-présidé par Anne-Sophie Perrissin-Fabert, déléguée générale d'IGNES, et Frédéric Gonand, Professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine-PSL avec l'appui de Rodolphe de Beaufort (GIMELEC) et Nicolas Goldberg (Colombus).

L'enjeu est majeur : assurer à chaque instant l'adéquation entre l'offre et la demande d'énergie. Si le gaz naturel bénéficie de solutions de stockage éprouvées, la gestion de l'équilibre est plus complexe pour l'électricité, notamment avec la montée en puissance des énergies renouvelables variables. Le développement du photovoltaïque, en particulier, modifie profondément les rythmes de production et les signaux de prix sur les marchés de gros.

Pendant près d'un an, une centaine d'experts issus des secteurs de l'énergie, de la finance, de l'industrie et du numérique ont analysé les modèles d'affaires du stockage et du pilotage de la demande. Leur objectif : identifier les mécanismes de marché et les modalités de coordination permettant d'assurer un équilibre dynamique à court terme dans un système électrique de plus en plus décentralisé et digitalisé.

Le rapport formule cinq recommandations structurantes.

1. Réformer les produits de marché *futures* pour tenir compte de l'influence de la production photovoltaïque sur les prix de gros (« cloche solaire ») et mieux refléter les nouveaux rythmes du système électrique ;
2. Standardiser et automatiser les échanges de données relatives à la flexibilité entre toutes les parties (clients, équipementiers, agrégateurs, responsables d'équilibre, fournisseurs, gestionnaires de réseaux, opérateurs d'effacement, etc.) pour un parcours client optimisé et ouvert ;



3. Massifier le nombre d'équipements pouvant contribuer à la flexibilité de la demande grâce à des incitations sous conditions, une généralisation des systèmes de gestion d'énergie et la création de repères pour les consommateurs ;
4. Consolider la cybersécurité pour protéger le système électrique français dans le contexte d'une multiplication des équipements électriques ;
5. Recommandation de veille technologique : Être prêt à développer, le cas échéant, de nouvelles technologies de stockage et l'hydrogène naturel.

Pour IGNES, ces travaux confirment le rôle clé des équipements électriques et numériques dans la transition énergétique. La flexibilité, l'interopérabilité des données et la sécurité constituent les piliers d'un système électrique performant, durable et souverain. Ce rapport éclaire utilement les décisions à venir et ouvre la voie à une coordination renforcée entre tous les acteurs.

Pour en savoir plus sur la Prospective de la CRE :

> Consulter le rapport sur <https://www.cre.fr/>

## LE MARCHÉ DU GÉNIE CLIMATIQUE EN REcul EN 2025 MALGRÉ UNE MOBILISATION INDUSTRIELLE RENFORCÉE



**Début février, Uniclimate a présenté le bilan 2025 du génie climatique. Dans un contexte toujours défavorable pour le bâtiment, le marché français du génie climatique enregistre une nouvelle contraction de ses ventes « sell-in ». Les industriels réunis au sein d'Uniclimate dressent un constat marqué par le recul des constructions neuves, la baisse des rénovations énergétiques et l'instabilité persistante des dispositifs d'aides publiques.**

Face à ce ralentissement, ils réaffirment néanmoins leurs engagements sociétaux en accélérant la mise sur le marché d'équipements plus performants sur le plan énergétique, contribuant à la décarbonation et intégrant les principes de l'économie circulaire tout en consolidant leur ancrage industriel en France et en Europe.

« *La SNBC 3 fixe un cap nécessaire. Pour le tenir, il faut une approche pragmatique : un mix de solutions, des indicateurs environnementaux robustes, une stratégie industrielle cohérente et des aides stables pour massifier la rénovation* »

*Stanislas Lacroix,  
Président d'Uniclimate.*

Uniclimate a salué la publication de la Stratégie Nationale Bas Carbone 3 (SNBC3), tout en appelant à la mise en place d'un cadre d'aides à la rénovation à la fois clair, lisible et pérenne. Le syndicat continue par ailleurs de plaider pour un parcours de rénovation par étapes, afin d'inciter les ménages à poursuivre leur

rénovation après le premier geste, avec une bonification progressive des aides.

Enfin, cette présentation a été l'occasion d'alerter de nouveau sur les effets du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Le dispositif pourrait, en l'état, pénaliser les fabricants européens de produits finis et créer un désavantage concurrentiel face aux acteurs extra-européens. Les équipements du génie climatique ne figurent pas parmi les produits susceptibles d'être exemptés. Le surcoût pour les industriels est estimé entre 5 et 10 % du prix des appareils.

### Repères marché 2025 Génie climatique

Contexte construction	
Autorisations de logements individuels neufs	- 21 % (par rapport à la moyenne quinquennale)
Indicateur Uniclimate générateurs à eau chaude	77 (81 en 2024)
Indicateur ventilation	101, en léger recul mais au-dessus de l'équilibre
Chaudières et solaire thermique	
Chaudières gaz/fioul -5,2 %	Marché recentré sur le remplacement
Chaudières biomasse +3.7%	Relative résilience malgré la baisse des aides
Solaire thermique -18,6%	Segment fragilisé par des évolutions réglementaires et fiscales
Pompes à chaleur	
PAC air/eau : -1,8 %	
PAC géothermiques -6.2%	Recul persistant (coûts élevés, déficit de
PAC air/air -0.1%	Stabilité globale, forte saisonnalité liée aux
PAC de forte puissance +9,3%	Progression, notamment sous l'effet du décret tertiaire

## Les experts de la sécurité électrique présentent leurs recommandations pour adapter l'infrastructure des logements à l'électrification des usages

**Alors que l'électrification des usages devient indispensable pour réussir la transition énergétique, les installations électriques des logements doivent évoluer pour accueillir en toute sécurité de nouveaux équipements de production et de consommation.**

Les experts de la sécurité électrique publient un Livre blanc qui propose des principes de conception adaptés de ces installations, pour le neuf comme pour l'existant.

Avec l'essor des panneaux photovoltaïques, des bornes de recharge pour véhicules électriques, des pompes à chaleur ou encore des batteries de stockage, une nouvelle phase d'électrification du logement s'ouvre. L'engouement croissant pour l'autoconsommation en est un signe fort.

Intitulé « **Accompagner l'électrification des usages : enjeux et recommandations pour la sécurité électrique dans le logement** », le Livre blanc rappelle que ces évolutions posent de vrais défis : multiplication des charges, combinaison des usages, réinjection d'électricité, charge bidirectionnelle des véhicules, etc.

Les auteurs soulignent que l'installation de ces nouveaux équipements doit obligatoirement amener à vérifier la capacité de l'infrastructure électrique à les supporter, d'autant que beaucoup d'installations sont vieillissantes. L'électricien reste l'interlocuteur essentiel du particulier pour sécuriser ces évolutions.

Le Livre blanc préconise une adaptation pragmatique des installations électriques :

- **dans le neuf** : 6 principes clés pour rendre l'infrastructure électrique évolutive et capable d'intégrer progressivement de nouveaux équipements ;



- **dans l'existant** : 4 principes supplémentaires à appliquer lors de travaux modifiant l'installation.

Au travers de ces propositions, les experts appellent à engager une réflexion globale sur l'évolution des installations électriques et, si nécessaire, et le cas échéant aux réglementations qui les encadrent, afin d'accompagner dans les meilleures conditions la nécessaire électrification des usages.

## BILAN 2025 DU MARCHÉ ÉLECTROMÉNAGER

### L'innovation reste le principal moteur de croissance



**Le Gifam a présenté le 12 février avec NielsenIQ-GfK, devant une trentaine de journalistes, le bilan du marché français de l'électroménager.**

Ce marché reste globalement stable en 2025 (-1,3%), atteignant 9,8 milliards €. Porté par l'innovation et la recherche d'économies d'énergie, il demeure aussi sensible à des facteurs conjoncturels comme le marché immobilier ou la météo.

Le petit électroménager (PEM) poursuit sa dynamique avec une croissance de +2,9%, à 4,41 milliards €, établissant un nouveau record. En revanche, le gros électroménager (GEM) recule de -4,5% en valeur (5,38 milliards €), retrouvant un niveau comparable à la période Covid. Comme les autres équipements de la maison, le GEM continue de souffrir de l'atonie du marché immobilier et notamment de la construction neuve, qui pénalise les ventes d'appareils encastrables.

**Le succès des appareils intelligents, durables et économes en énergie**

Dans ce contexte, l'innovation demeure le principal levier de croissance. Les consommateurs privilégient les appareils apportant un bénéfice d'usage concret : froid intelligent (+17% en valeur), cuisson intégrant l'intelligence artificielle (+18%), sèche-linge à pompe à chaleur ou aspirateurs-laveurs. L'aspirateur-laveur s'impose en 2025 comme l'appareil star de l'année, toujours aux côtés du airfryer.

La part des appareils intelligents progresse fortement. Dans le GEM, ils représentent 17,8% des ventes en 2025 (contre 11,3% en 2021) et affichent une croissance de +3,5% en valeur, malgré le recul global du segment. Dans le PEM, leur part atteint 12,3% (contre 6,9% en 2021), avec une hausse de +31% en valeur. L'entretien du sol concentre 70% du chiffre d'affaires des appareils intelligents, tiré notamment par les aspirateurs-robots (+45%), capables d'apprendre la configuration du logement et d'être pilotés à distance.

La durabilité constitue un autre moteur d'achat. Les produits affichant un indice de réparabilité supérieur à 8,1/10 progressent nettement : ils représentent 51% des ventes de lave-vaisselle (37% en 2024) et 52% des aspirateurs (46% en 2024). Les lave-linge affichant un indice de durabilité supérieur à 8,1/10 enregistrent une hausse de +3,9% en volume.

Enfin, les appareils les mieux classés sur l'étiquette énergie gagnent du terrain. Les modèles notés A, consommant 45% d'énergie en moins qu'un appareil classé E, représentent ainsi 11% des ventes de lave-vaisselle (contre 6% en 2024).



**Les aspirateurs balais laveur en croissance continue**

**+ 66% croissance en 2025**

**Soit 127 millions d'euros supplémentaires en 1 an**

Sources NielsenIQ, GfK, Gifam

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE IGNES publie 4 nouveaux PEP collectif pour le contrôle d'accès résidentiel

ENSEMBLE  
**ignes**  
DONNONS VIE  
AU BÂTIMENT

« **Platine de rue audio et vidéo** », « **Centrale d'accès avec alimentation, système de vérification des accès et module de communication** », « **Visiophone** » et « **Dispositif d'accès – Lecteur de badge** », ces quatre familles ont désormais un PEP collectif IGNES couvrant les équipements des entreprises COGELEC, COMELIT France, FERMAX France et URMET France.

### Un PEP, c'est quoi ?

Le **Profil Environnemental Produit (PEP)** est la **carte d'identité environnementale** d'un équipement électrique et électronique ou de génie climatique, basé sur les résultats de son **Analyse du Cycle de Vie** (selon les normes ISO 14040, 14044 et 14025) et vérifié par un opérateur habilité indépendant.

Le PEP prend en compte l'ensemble du cycle de vie du produit, de l'extraction des matières premières à sa fin de vie, sans oublier les transports, la mise en œuvre et l'usage même de l'équipement. Le PEP constitue ainsi un outil multicritère majeur permettant d'aider les professionnels dans leurs choix pour rendre un bâtiment plus durable, avec des impacts limités sur l'environnement.

À destination des bureaux d'études, des maîtres d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, les PEP collectifs IGNES détaillent les impacts environnementaux des solutions de contrôle d'accès des bâtiments collectifs.

Ces données revêtent une importance capitale dans l'évaluation de l'empreinte carbone à l'échelle de l'installation électrique et du bâtiment notamment dans le contexte de la mise en œuvre de la Réglementation Environnementale 2020.

Ces 4 PEP s'appuient sur les règles récemment publiées au sein du programme PEP ecopassport® : le PSR00020 ou règles spécifiques aux produits du contrôle d'accès. Lien base PEP : [Documents](#)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [pep-ecopassport.org](http://pep-ecopassport.org)

## PILOTAGE CONNECTÉ : jusqu'à 30 % d'économies d'énergie en maison individuelle

**CSTB**  
le futur en construction

ENSEMBLE  
**ignes**  
DONNONS VIE  
AU BÂTIMENT

IGNES dévoile une étude inédite menée par le CSTB sur l'impact des solutions de pilotage connecté dans la maison individuelle. Plus de dix ans après les travaux Carbone 4/CSTB montrant qu'un thermostat programmable permettait jusqu'à 15 % d'économies, cette étude confirme un changement d'échelle : un pilotage global et connecté peut réduire la consommation énergétique jusqu'à 30 %.

Intitulée « Évaluation multicritère des solutions de pilotage connecté pour la maison individuelle », l'étude démontre qu'en combinant thermostat pièce par pièce, gestion des volets roulants et pilotage de l'eau chaude sanitaire, les gains sont significatifs. Selon les projections d'IGNES, cela représente une baisse de facture annuelle estimée entre



470 et 770 € pour une maison non isolée, et entre 250 et 320 € pour une maison RT 2012. Au-delà des économies, le confort progresse fortement : l'intensité des inconforts d'été peut diminuer jusqu'à 50 %, un résultat structurant face à la multiplication des vagues de chaleur.

Lien vers les chiffres clefs de l'étude : [ignes.fr](http://ignes.fr)

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### Le câble au cœur de la souveraineté industrielle française

**SYCABEL**

**L'économie circulaire s'impose désormais comme un levier stratégique pour notre souveraineté industrielle. Dans la filière du câble, elle répond à un double impératif : sécuriser l'accès aux métaux critiques et accompagner l'électrification liée à la transition énergétique.**

Chaque année, 140 000 tonnes de câbles sont traitées et 60 000 tonnes de cuivre recyclé sont produites. Le cuivre comme l'aluminium sont recyclables à 100 % sans perte de performance. En Europe, leurs taux de recyclage atteignent 45 à 50 % selon les métaux.

#### Sécuriser l'accès aux métaux stratégiques

Malgré des volumes significatifs collectés et transformés, un paradoxe demeure. Une part importante des déchets de cuivre français, une fois transformés en grenaille, quitte le territoire national pour être raffinée ailleurs en Europe. La création d'une filière robuste et complète de production de cuivre recyclée en France est indispensable pour faciliter l'accès à cette matière aux industriels français du câble.

## RECYCLAGE

**Les matériaux de catégorie 2 (dont les câbles font partie) sont orientés vers 4 types de traitement**

<b>1%</b>	<b>Réemploi / réutilisation</b>
<b>37%</b>	<b>Recyclage</b>
<b>8%</b>	<b>Valorisation énergétique</b>
<b>54%</b>	<b>Élimination : stockage en (ISDND') ou incinération</b>



L'aluminium offre, lui aussi, des perspectives majeures. Entièrement recyclable, il permet une économie d'énergie pouvant atteindre 95 % par rapport à la production primaire. Une expérimentation conduite avec RTE a démontré qu'il est possible d'utiliser de l'aluminium recyclé issu d'anciens câbles pour produire de nouveaux conducteurs, sans dégradation des performances. Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) de RTE fixe un objectif ambitieux : intégrer jusqu'à 30 % d'aluminium recyclé dans les lignes aériennes d'ici 2040.

Dans ce contexte, la mission du SYCABEL est claire : contribuer activement à la structuration d'une filière française performante et compétitive.

## ACCOMPAGNER L'ÉLECTRIFICATION liée à la transition énergétique

# SYCABEL

Le SYCABEL multiplie les actions structurantes. Des expérimentations concrètes sont menées avec les opérateurs de transport et de distribution pour optimiser le recyclage des lignes aériennes. Un tableau d'équivalence est en cours de déploiement afin de simplifier le processus de qualification de matériels intégrant un part de matière recyclée et d'en faciliter l'usage. Sur le plan normatif, Sarah Le Dren, responsable Technique Câbles et Accessoires d'Énergie, pilote l'élaboration d'une norme européenne relative au profil environnemental des câbles, au sein du WG 14 du CENELEC.

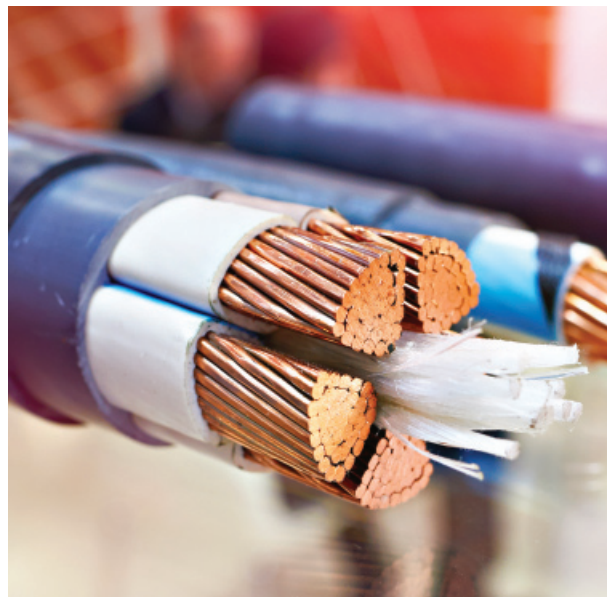
Le syndicat agit aussi sur les enjeux de réduction des plastiques dans les emballages, le développement de tourets consignés et connectés pour favoriser leur réutilisation, et la décarbonation des procédés industriels. Il a notamment corédigé le Livre blanc sur le verdissement des usines de câbles à fibre optique publié par le CSF Infrastructures Numériques.

### Un chantier national sans précédent

L'enjeu est à la hauteur des besoins du pays. Le SDDR annonce un chantier colossal : d'ici 2040, 23 500 km de lignes du réseau de transport devront être renouvelés, 16 000 km renforcés ou construits, dont 2 500 km de liaisons marines HVDC. Ce chantier représente une opportunité majeure pour déployer des solutions innovantes : systèmes HTB sans SF<sub>6</sub>, câbles intégrant des matières recyclées et des productions françaises décarbonées.

### Un cadre européen en mutation

Le cadre européen évolue également. Le Clean Industrial Deal reconnaît enfin le rôle stratégique câbles dans la transition énergétique. Le SYCABEL se mobilise pour intégrer les câbles dans le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) afin de



prévenir les fuites de carbone, pour flécher les aides d'État au service des investissements industriels et aussi pour anticiper la mise en œuvre de la REP emballages professionnels à l'horizon juillet 2026.

L'engagement du SYCABEL est constant : bâtir une filière française du câble forte, verte et souveraine, capable de concilier performance industrielle, responsabilité environnementale et indépendance stratégique.

« *L'économie circulaire s'est imposée comme un atout incontournable pour notre filière, pour relever les défis liés aux matériaux stratégiques et répondre aux ambitions de décarbonation.* »

*Philippe ARMAND,  
Délégué Général du Sycabel*

## LES 8 PROPOSITIONS DE L'AFNUM pour accélérer l'installation d'infrastructures numériques en France



Un an après l'AI Action Summit, l'Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM) salue la mobilisation de l'État et de l'ensemble de la filière en faveur du développement des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire. Elle appelle désormais à transformer les premières avancées en résultats rapides, lisibles et opérationnels sur le terrain. Dans cette perspective, l'AFNUM formule « 8 propositions pour accélérer l'installation d'infrastructures numériques en France<sup>1</sup>. »

Les 10 et 11 février 2025, le président de la République française annonçait 109 milliards d'euros d'investissements destinés au développement des infrastructures et projets liés à l'intelligence artificielle en France, ainsi qu'une ambition forte de simplification administrative et réglementaire. Près d'un an plus tard, l'État a engagé un travail structurant avec les acteurs de la filière, notamment sur le foncier, le raccordement électrique et l'accompagnement des porteurs de projets.

### Un an après : quelques avancées, mais un enjeu d'accélération pour rester dans la course

Les annonces présentées le 30 janvier, à l'occasion des Rencontres des centres de données organisées à Bercy par la Ministre chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, témoignent d'une dynamique encourageante :

- 63 Sites identifiés comme favorables à l'accueil de centres de données,
- 26 Sites déjà sécurisés par des porteurs de projets,
- Mise en place d'une task-force interministérielle,
- Premiers sites engagés dans une logique « fast-track ».

Ces mesures traduisent une volonté politique claire de faire de la France une terre d'accueil pour les infrastructures stratégiques de l'IA.



Cependant, dans un contexte d'intensification de la compétitivité internationale pour attirer les investissements, l'élan doit désormais se traduire par un véritable passage à l'échelle. Aujourd'hui, les délais réels d'implantation restent incompatibles avec le rythme de déploiement attendu. Il faut encore 5 à 7 ans en moyenne pour voir aboutir un projet de centre de données en France, contre environ 2 ans chez certains de nos voisins européens.

### L'ambition de l'AFNUM : diviser par deux les délais d'implantation

Forte de l'expertise de ses membres et des retours de terrain, l'AFNUM publie un manifeste opérationnel avec 8 propositions articulées autour de 3 leviers clés : Simplifier les procédures et faciliter le raccordement énergétique des centres de données, accompagner localement les projets d'infrastructures stratégiques et accélérer les délais de traitement des dossiers administratifs. Ces propositions visent un objectif clair et mesurable : ramener les délais d'implantation à environ 3 ans, condition indispensable pour sécuriser les investissements, créer de l'emploi et permettre à la France de tenir ses ambitions en matière d'IA et de transformation numérique.

<sup>1</sup><https://www.afnum.fr/2026/02/10/propositions-de-lafnum-pour-acceler-linstallation-dinfrastructures-numeriques-en-france/>

## LES 8 PROPOSITIONS DE L'AFNUM pour accélérer l'installation d'infrastructures numériques en France



### SIMPLIFIER

#### 1. Faciliter l'accès au statut de « Projet d'Intérêt National Majeur » pour les centres de données et les projets stratégiques

En fixant un seuil énergétique réaliste  
de 50 MW pour l'infrastructure

#### 2. Tenir compte des besoins énergétiques particuliers des infrastructures numériques

En permettant aux centres de  
données de réserver une puissance  
électrique correspondant à leur  
trajectoire de montée en puissance

En créant une procédure sur-mesure  
permettant de fixer un cadre procédural  
simplifié pour les projets stratégiques  
bénéficiant d'un soutien local de  
l'ensemble des parties prenantes

#### 5. Réduire les délais de recevabilité des recours contentieux

En ramenant à 1 mois le délai de  
recevabilité de recours contentieux  
correspondant à leur trajectoire de  
montée en puissance lors du  
raccordement

### ACCOMPAGNER

#### 3. Nommer un préfet chargé d'accélérer les grands projets dans chaque région

En instaurant un guichet unique pour  
coordonner et faciliter l'obtention des  
autorisations nécessaires à la finalisation  
d'un projet de centre de données dans  
les meilleurs délais

#### 4. Créer une procédure exceptionnelle pour soutenir rapidement les projets stratégiques bénéficiant d'un large soutien local

### ACCÉLÉRER

#### 6. Simplifier le parcours devant le juge administratif

En supprimant le deuxième niveau  
juridictionnel sur les trois qui existent  
actuellement, soit la Cour  
Administrative d'Appel

#### 7. Rationaliser la durée du contentieux

En imposant un délai maximal de  
jugement de 10 mois à chaque étape  
de la procédure contentieuse

#### 8. Filtrer les recours abusifs afin d'éviter les procédures dilatoires

En codifiant et généralisant les conditions  
jurisprudentielles de l'intérêt à agir

## MIEUX PROTÉGER LES MINEURS dans leurs usages numériques



**Le 21 janvier, l'Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM) a réuni parlementaires et industriels autour de la question : Comment mieux protéger les mineurs dans leurs usages numériques ?**

Cette rencontre s'est tenue alors que le Parlement examinait plusieurs propositions<sup>1</sup> visant à encadrer l'accès des mineurs aux réseaux sociaux. Cette table ronde a constitué un espace d'échange privilégié pour identifier les actions concrètes à mener afin de garantir pour les plus jeunes une utilisation du numérique à la fois sûre, responsable et adaptée.

**A cette occasion, l'AFNUM a présenté ses propositions structurées autour de 3 axes :**

**1. Une application plus exigeante et plus systématique du DSA et de ses lignes directrices,** fondée sur des

obligations techniques précises, des mécanismes de contrôle effectifs et une capacité réelle de sanction en cas de non-conformité.

**2. La mise en place de dispositifs de contrôle d'accès** à partir de la connexion internet en complément du contrôle parental déjà présent sur les terminaux.

**3. Le développement d'une politique publique d'éducation au numérique et de prévention des risques,** structurée, continue et cohérente, permettant aux mineurs comme à leurs représentants légaux de comprendre les usages, les mécanismes économiques et les risques associés aux réseaux sociaux.

<sup>1</sup><https://www.afnum.fr/2026/01/21/les-propositions-de-lafnum-pour-une-meilleure-protection-des-mineurs-en-ligne/>



## LA FFIE DÉPLOIE DE NOUVEAUX OUTILS POUR SES ADHÉRENTS



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

La Fédération Française des Intégrateurs Électriciens se mobilise aux côtés de ses adhérents pour les accompagner face aux nouveaux enjeux du quotidien et du marché. À travers sa collection RH, enrichie par les travaux de l'Observatoire santé PRO BTP menés en partenariat avec le Centre de recherche de l'Institut Rafaël, la commission Emploi et Compétences de la FFIE s'attaque à un sujet sensible.

Souvent démuni face à cette addiction moderne, le chef d'entreprise trouvera dans ce mémo des conseils concrets pour reprendre le contrôle. Si un usage raisonnable reste autorisé, il est

indispensable d'en mesurer les risques : accidents liés à l'inattention, retrait des EPI pour manipuler le téléphone, baisse de concentration, ou encore impact sur la cohésion d'équipe. L'étude met en lumière des chiffres édifiants sur le temps de consultation et l'utilisation dans des situations à risques. Une véritable piqûre de rappel pour sensibiliser et réorganiser l'usage du smartphone pendant le temps de travail. En complément, une charte d'utilisation téléchargeable (via QR code) permet de formaliser un cadre clair au sein de l'entreprise.

La gestion du Smartphone en Entreprise

FICHE **4**



CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE SANTÉ DE PRO BTP

PRO BTP a réalisé une étude sur les addictions aux écrans Observatoire santé PRO BTP, en partenariat avec le Centre de recherche de l'Institut Rafaël. Cette étude sera disponible à compter du mois de septembre sur le site de PRO BTP.

**21 422 ADHÉRENTS** de PRO BTP Groupe,  
âgés de **18 À 89 ANS** ont participé à cette consultation.



**53%** perdent la notion du temps



**54%** répondent aux messages en moins de 25 mn



**44%** utilisent leur smartphone en conduisant



**53%** des personnes consultent leur smartphone dès le réveil



MÉMO 11 GUIDE DES RESSOURCES HUMAINES • 10

## Soutien à la commercialisation

Dans cette volonté d'accompagnement, la FFIE propose également une offre de financement destinée à soutenir le processus de vente de services des intégrateurs électriciens. Dans un contexte concurrentiel accru, proposer une solution innovante et attractive peut faire la différence. Offrir un loyer plutôt qu'un prix permet au client – particulier, tertiaire ou industriel – de préserver sa trésorerie, tout en garantissant à l'entreprise un paiement rapide via l'organisme financeur. Un guide pratique présente un comparatif de six acteurs du financement : Cetelem, Locam, Realease Capital, Synaxel, Greenflex et Rexel. Un flyer est également disponible au téléchargement pour relayer largement cette opportunité et booster l'offre de services.



EN PROPOSANT UNE SOLUTION DE FINANCEMENT

cetelem Locam REALEASE FIVE LEAS Greenflex SYNAXEL

## ÉLECTRIFICATION ET RÉINDUSTRIALISATION

### Le défi des compétences au cœur de la feuille de route du SERCE

Alors que la France entre dans une nouvelle phase d'électrification, le SERCE fait de l'attractivité des métiers techniques un pilier de sa feuille de route. Ces métiers sont en effet indispensables à la réussite de l'électrification des usages et à la réindustrialisation du pays. Face à l'évolution rapide des besoins de compétences et de recrutement de nouveaux talents, agrandir le vivier devient une priorité.

Pour y répondre, le SERCE a défini une feuille de route ciblant les 15-20 ans, confortée par une étude réalisée



cet été auprès de 500 jeunes et complétée par des entretiens qualitatifs.

Elle analyse notamment leur perception de quatre métiers : chef de chantier, technicien de maintenance, monteur électricien et technicien de bureau d'études. Elle identifie également leurs attentes, canaux d'information privilégiés et freins à lever.

La profession bénéficie d'atouts solides : tutorat, compagnonnage et formation continue. Près de 80 % des salariés des entreprises adhérentes suivent au moins une formation par an (contre 50% en moyenne en France). La profession enregistre ainsi un temps moyen de formation de 25 heures par personne et par an répondant aux aspirations des jeunes, soucieux d'apprendre tout au long de leur vie professionnelle.



## FAIRE DÉCOUVRIR L'INDUSTRIE AUX JEUNES



Le GIMELEC poursuit son action en faveur de l'attractivité des métiers, et était présent aux Rencontres franciliennes de la voie sur les métiers de l'Industrie, organisées par la Région Île-de-France, aux côtés de ses adhérents : 300 collégiens ont pu explorer la diversité des métiers industriels de manière ludique et concrète.

Notre ambassadeur des WorldSkills France, Lazhar Benchelloug, Champion de France et Médaillé d'Excellence WorldSkills en Industrie 4.0 était là pour démontrer que l'excellence est à portée de main !

Pour découvrir notre jeu-concept,  
rendez-vous sur  
<https://gimelec.fr/industrium>



## LE GIMELEC PARTENAIRE DU CEEI

Le GIMELEC a rejoint le club des partenaires initié par EDF pour créer le CEEI (Centre d'expertise pour l'électrification de l'industrie), qui vise à faire émerger un dispositif opérationnel, capable d'accompagner les industriels dans leurs décisions et leurs projets.

Il devient un levier stratégique pour accélérer la décarbonation, structurer les solutions, et renforcer la capacité de nos entreprises à intervenir au cœur des projets d'électrification. Créé au sein de l'ATEE, dont le GIMELEC est membre du Conseil d'administration, le CEEI constitue une avancée prometteuse pour notre écosystème.

<sup>1</sup>Aux côtés du GIMELEC, les premiers partenaires du CEEI sont : ABB, BNP PARIBAS, EDF, EQUANS, FIVES et le SERCE

## INTEGRATE ADVANCED MANUFACTURING La prochaine ère industrielle de l'Europe



**L' « Advanced Manufacturing » est en train de s'imposer comme l'un des concepts les plus fréquemment évoqués à Bruxelles en matière de compétitivité et de stratégie industrielle européenne. De quoi parle-t-on ? L'Advanced Manufacturing réunit un ensemble de technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, la robotique, l'automatisation, les processus pilotés par la donnée, les jumeaux numériques, les matériaux avancés, la fabrication additive ou encore les techniques de production circulaire.**

Un déploiement accru de l'Advanced Manufacturing constituerait « un catalyseur majeur de compétitivité et d'innovation pour les industries traditionnelles européennes. En améliorant significativement la productivité, l'efficacité et la flexibilité, il contribuerait directement aux objectifs plus larges de l'Union européenne en matière de résilience économique, de durabilité et de leadership industriel mondial à long terme », détaille Orgalim.

### I.AM (INTEGRATE ADVANCED MANUFACTURING) UNE CAMPAGNE SIGNÉE ORGALIM

« A l'horizon 2040, l'Europe peut devenir le territoire doté de l'industrie manufacturière high-tech la plus avancée et la plus résiliente au monde ». C'est la vision portée

par Orgalim, dont la FIEEC est un membre actif, engagée au sein des instances. Une ambition lucide : la concurrence mondiale s'intensifie, mais les atouts européens sont réels. Orgalim lance un appel à travers sa campagne stratégique **i.AM (Integrate Advanced Manufacturing)**. L'objectif : inscrire pleinement ces technologies au cœur de la stratégie industrielle européenne et accélérer leur adoption.

Cette transformation repose sur l'intégration massive de l'automatisation, de la robotique et de l'intelligence artificielle, sur des procédés numériques avancés et des modèles d'affaires intelligents. Elle implique également une optimisation systématique des ressources – énergie, eau, matières premières – afin de réduire les déchets et d'ancrer durablement la production dans la transition énergétique. Ces leviers irriguent l'ensemble des secteurs industriels et constituent désormais une condition de compétitivité dans un marché globalisé.

Le diagnostic est clair : l'Europe ne souffre pas d'un déficit d'innovation. Le véritable enjeu réside dans le déploiement. Investissements insuffisants, complexité administrative, chevauchement des obligations de conformité et incohérences réglementaires freinent l'intégration concrète des technologies. Le message d'Orgalim est aussi clair : l'Europe a les capacités. L'urgence est désormais d'orchestrer la mise en œuvre, avec cohérence et détermination.



## GIMELEC

Antoine de Fleurieu, nouveau président  
du COFRAC

Délégué général du GIMELEC, Antoine de Fleurieu a été élu Président du Comité Français d'Accréditation (COFRAC) le 16 janvier 2026.

Exerçant ses responsabilités au sein d'un écosystème industriel étroitement lié aux enjeux de certification, d'évaluation de la conformité et de normalisation, il dispose d'une

expertise reconnue sur les sujets techniques au cœur des missions du COFRAC, acquise notamment à travers son action au sein du Conseil national de l'industrie (CNI), de l'Union technique de l'électricité (UTE), de l'AFNOR et de l'Association technique énergie environnement (ATEE).

## SYCABEL



## • Philippe Armand : une retraite bien méritée



Délégué Général depuis septembre 2023, Philippe Armand prend sa retraite après plus de 40 ans dans l'industrie des accessoires pour câbles. Ingénieur Arts et Métiers il a dirigé SIMEL (Tyco Electronics) comme directeur général dès 2005, avant de rejoindre SICAME en 2009 en tant que Directeur Général et membre du Directoire,

puis du Comité Exécutif du Groupe.

Acteur engagé au sein du SYCABEL depuis 1997, Président du Comité Directeur Matériels de Raccordement de 2017 à 2023 et président de la division Matériels de Lignes du Gimelec, il a œuvré sans relâche pour la filière des réseaux électriques.

## • Francis Rouet nommé délégué général



Francis Rouet a été nommé Délégué Général du SYCABEL à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026. Responsable des activités Énergie depuis 2017 et Délégué Général Adjoint depuis juin 2023, il a piloté les dossiers stratégiques sur la sécurité incendie, le développement durable, et le renforcement des réseaux.

Diplômé de l'ESP avec un cursus Management ESSEC, il a occupé différentes fonctions au sein des groupes Alcatel Câble, Nexans et Siemens.

## • Pascal Pedrinelli rejoint l'équipe



Pascal Pedrinelli rejoint le SYCABEL comme Responsable Énergie et Développement Durable. Ingénieur INSA Lyon et MBA, il apporte son expérience de direction industrielle acquise chez Mafelec, ABB et Ensto-Novexia.

Actif par le passé au sein du GIMELEC, T&D Europe et Think Smart Grid, il pilotera les enjeux de décarbonation et d'économie circulaire.

## SNITEM

• Cécile Mandel-fuchs rejoint le SNITEM  
en tant que directrice de la communication

Nommée à la tête d'une direction nouvellement créée pour répondre aux enjeux de visibilité, de reconnaissance et de valorisation du secteur des dispositifs médicaux, Cécile Mandel-Fuchs a pour mission de définir et de piloter la stratégie de communication globale du Snitem.

Diplômée de l'EPITA, elle débute en SSII, rejoint ensuite 01 Informatique, puis l'agence

Sequoia, avant d'occuper des fonctions de direction chez Image Force et, à partir de 2022, au sein de NetMedia.

Avec cette nomination, le Snitem confirme sa volonté de renforcer sa communication, de mieux faire connaître l'apport stratégique des technologies médicales et d'accompagner les transformations du secteur au bénéfice des patients, des professionnels de santé et de l'écosystème.

• Marion Miceli, nouvelle directrice Affaires  
sectorielles et Numérique du SNITEM

Rattachée à la direction générale et membre du comité de direction, Marion Miceli est chargée, avec son équipe, de défendre les intérêts des entreprises adhérentes, de proposer des orientations stratégiques sur les enjeux industriels du secteur du dispositif médical et d'en assurer le déploiement opérationnel.

Forte de près de vingt ans d'expérience dans l'industrie de la santé, elle rejoint le Snitem dans un contexte de fortes évolutions économiques, réglementaires et technologiques.

Sa nomination s'inscrit dans la dynamique du projet stratégique « Snitem 2030 ».

PIERRE GATTAZ  
Nouveau président d'Universcience Partenaires

Président de la FIEEC de 2007 à 2013, Pierre Gattaz aura pour mission de renforcer le développement des partenariats, de soutenir le rayonnement des actions d'Universcience et d'accompagner les initiatives visant à diffuser la culture scientifique et technique auprès de tous les publics.

Il exercera ses fonctions aux côtés de la nouvelle présidente d'Universcience, Sylvie Retailleau (voir

interview p. 22), dans une logique de complémentarité entre gouvernance institutionnelle et mobilisation des partenaires. Cette élection intervient dans un contexte où les enjeux de souveraineté technologique, de transition écologique et de compétitivité industrielle confèrent un rôle stratégique aux acteurs de la médiation scientifique et aux passerelles entre le monde académique et le monde économique.

MARS  
2026**Concert caritatif au profit d'Electriciens sans frontières**

📍 Espace Hamelin

Jeudi 19 mars

**Webinaire Innovtech « Les réacteurs du futur »**

📍 100% Digital

Jeudi 19 mars de 8h30 à 10h



Invités : le CNAM et Thorizon pour une analyse du rôle stratégique potentiel des réacteurs de 4e génération. Informations et inscriptions, envoyez un mail à [communication@fieec.fr](mailto:communication@fieec.fr)

**Journées Usines Ouvertes**

📍 Partout en France

20 et 21 mars

Organisées par Arts & Métiers Alumni. + 500 usines participantes ouvrent leurs portes aux élèves et aux demandeurs d'emploi ainsi qu'au grand public. Plus de 50 000 visiteurs en métropole et dans les territoires d'Outre-mer sont attendus.

**26<sup>èmes</sup> Rencontres de l'Énergie**

📍 Maison de la Chimie - Paris 7e

Mardi 31 mars



Le SERCE participe à la table-ronde « Décarboner les territoires : quelles innovations pour passer à l'échelle ? »

**Global Industrie**

📍 Paris Villepinte, Agora

Du 30 mars au 2 avril

Avec ses partenaires, le Serce présentera Electrifab, Centre d'expertise pour l'électrification de l'industrie.



30 mars à 15h

Signature par la FIEEE et la FIM du Contrat de Filière Stratégique Biens d'Equipements



31 mars à 16h30

Présentation par le Serce d'Electrifab, Centre d'expertise pour l'électrification de l'industrie

MAI  
2026**RE-USE Economy Expo**

📍 Paris Expo Porte de Versailles

19 et 20 mai

Organisé par Réseau Vrac et Réemploi, il s'agit du rendez-vous européen où opportunité économique et transition durable se rencontrent.

**TECH 7**

Jeudi 28 mai

À l'occasion de la présidence française du G7 le sommet TECH7, coorganisé par l'Afnum, réunira les principales associations professionnelles du secteur technologique des pays du G7 afin de porter une voix commune sur les enjeux numériques stratégiques au niveau mondial.



JUN  
2026**Salon de l'AMIF**

⊗ Paris Expo, Porte de Versailles

**Mardi 2 et mercredi 3 juin**

Présentation des solutions proposées par les adhérents du SERCE pour électrifier les collectivités locales.

**Think Tank Energies**

⊗ Université Paris Cité

**Jeudi 4 juin**

Événement incontournable du secteur audiovisuel, il rassemble experts et décideurs autour des enjeux liés à l'évolution des technologies de diffusion télévisuelle

**Colloque « Avenir de la TNT »**

⊗ Sorbonne Université, Campus Pierre et Marie Curie - Paris 5e

**Mardi 9 juin**

Le Serce intervient lors de la revue de tendances : « Comment financer l'électrification française ? »

**Tech along the River**

⊗ Paris - Quai Anatole France

**Mardi 16 juin**

L'AFNUM, le MEDEF et Business France coorganisent la 8<sup>e</sup> soirée de lancement de Vivatech qui réunira décideurs publics, acteurs économiques, start-ups et leaders du numérique.

**Vivatech**

⊗ Paris Expo Porte de Versailles

**Du 17 au 20 juin****Conférence annuelle du SERCE**

⊗ Paris - Jardin d'Acclimatation

**Jeudi 25 juin**

« Stockage et flexibilité : des batteries aux systèmes intelligents de pilotage de l'énergie ».

**AG et Conférence annuelle de la FIEEC**

⊗ Paris- Espace Hamelin

**Mardi 30 juin**

Suivie de la Garden Party

SEPTEMBRE  
2026**Interclima**

⊗ Paris- Espace Hamelin

**Du 28 septembre au 1er octobre**

Le salon du génie climatique durable et innovant, pour les décideurs et les professionnels de la mise en œuvre

OCTOBRE  
2026**Salon de la photo****Du 8 au 11 octobre**

Événement majeur du secteur de l'image, le Salon de la Photo réunit chaque année à Paris les grandes marques, professionnels et passionnés autour des innovations technologiques et des tendances créatives, cette année, le Salon sera l'occasion de célébrer les 200 ans de la photographie.



## CAMPAGNE « ÊTRE ASCENSORISTE » Valoriser les métiers d'avenir

### Raid ZARAKET

Responsable Communication  
et Valorisation des métiers



FÉDÉRATION DES  
ASCENSEURS



**ASCENSORISTE :  
UN MÉTIER D'AVENIR**  
Partenaire du quotidien et du bien-vivre ensemble



**La Fédération des Ascenseurs a lancé sa campagne de valorisation des formations et savoir-faire il y a trois ans. Pouvez-vous nous raconter l'identité « être ascensoriste » ?**

« être ascensoriste », c'est être au cœur du quotidien de millions de personnes. Nos technicien(ne)s veillent à l'entretien de plus de 650 000 appareils en France, assurant 100 millions de trajets par jour. Leur rôle est crucial face au vieillissement de la population, à la densification urbaine et aux besoins accrus de mobilité et d'accessibilité. C'est un métier polyvalent, qui combine électronique, mécanique, hydraulique et digital, et qui permet d'intervenir sur l'installation, le dépannage ou le montage d'équipements essentiels.

**Quels sont les atouts de ces formations pour les jeunes en quête d'avenir et de sens ?**

Le secteur recrute près d'un millier de technicien(ne)s chaque année. Les jeunes peuvent accéder à des formations reconnues par l'État, en alternance ou en initiale, avec des stages dans des grandes entreprises ou des PME, et décrocher un emploi stable dès la fin de leur cursus. Les parcours sont variés : Titre professionnel, Certificat de Spécialisation Technicien Ascensoriste ou option D du BTS Maintenance des Systèmes. C'est un métier non délocalisable, avec des perspectives d'évolution concrètes : devenir chef(fe) d'équipe, intégrer les services commerciaux... Les opportunités sont infinies.

**Quelles sont les dernières actualités de la campagne « être ascensoriste » ?**

Après avoir communiqué dans des salons étudiants avec un casque de réalité virtuelle sur le métier de technicien, et sur TikTok avec plus de 11 millions de vues cumulées en 2 ans de campagne vidéos, la Fédération s'associe désormais à Wilbi, plateforme gratuite de découverte des métiers en vidéo story pour les jeunes. Notre objectif commun : rendre les métiers de l'ascenseur et de l'élève plus concrets et accessibles. Wilbi propose des contenus immersifs : 15 vidéos stories sur le quotidien des professionnels, des focus sur parcours et évolutions, des formats courts pour les réseaux sociaux, un teaser de 30 secondes et un condensé de 2 minutes. Ces contenus sont conçus pour aider les jeunes dès le collège à s'orienter et découvrir toutes les opportunités du secteur.

Plus d'infos : [www.etreascensoriste.fr](http://www.etreascensoriste.fr)

# Plus qu'un simple appareil, l'ascenseur<sup>est</sup> une solution



40% des ascenseurs ont plus de 25 ans, et 25% ont plus de 40 ans.  
La France face au défi de la rénovation.

Retrouvez notre Manifeste et ses 10 propositions sur [ascenseurs.fr](http://ascenseurs.fr)



FÉDÉRATION DES  
ASCENSEURS



# Espace Hamelin

Centre d'affaires & services

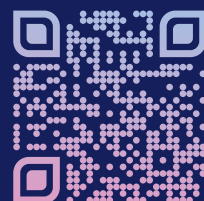
## ESPACE HAMELIN

17 RUE DE L'AMIRAL HAMELIN  
MÉTRO BOISSIÈRE (L6) ET IÉNA (L9)

# VOTRE CENTRE D'AFFAIRES ET DE CONFÉRENCES

À DEUX PAS DE L'ARC DE TRIOMPHE

Espaces clé en main avec wifi, équipements de visioconférence  
et services additionnels



**ÉVÉNEMENTS** LOCATION DE SALLES ET DE SALONS / SÉMINAIRES / CONFÉRENCES /  
RÉCEPTIONS / COCKTAILS / **AFFAIRES** DOMICILIATION D'ENTREPRISE / LOCATION  
DE BUREAUX / RESTAURANT D'ENTREPRISE INTÉGRÉ / PARKINGS SECURISÉS

AUDITORIUM jusqu'à 200 personnes / SALONS DE RÉCEPTION & COCKTAILS jusqu'à 150 personnes  
20 SALLES DE RÉUNION / SALONS DE RESTAURATION PRIVATIFS de 2 à 90 couverts

Contact : [reservations@espace-hamelin.fr](mailto:reservations@espace-hamelin.fr) - Tél : 06 28 83 56 60 - [espace-hamelin.fr](http://espace-hamelin.fr)